



Transports

fluviaux de fret et de passagers



CHIFFRES CLÉS 2018

Formation

Professionnelle continue



ACTIONS SIGNIFICATIVES

Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences (ADEC)/ Fonds Social Européen (FSE)



Action mise en place pour une entreprise du transport fluvial

Objectifs :

- former les salariés afin de rendre un service plus fiable et plus performant aux clients ;
- développer l'entreprise.

Formations :

- "Logiciel de billetterie et vente en boutique" : 42 heures - 6 personnes
- "Pack Accueil" en formation ouverte à distance (FOAD) : 28 heures - 3 personnes
- "Pack Digital" en formation ouverte à distance (FOAD) : 12 heures - 2 personnes

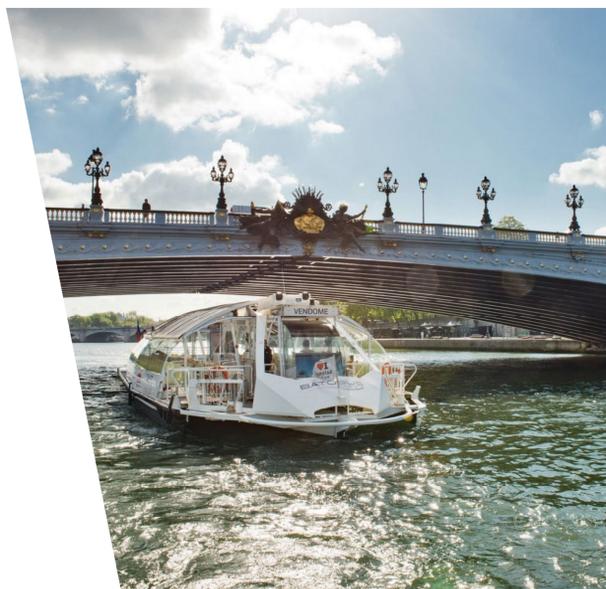
Coût des formations pris en charge par l'État et l'Europe : 7 954,13 € HT sur un coût total de formation de 12 170,89 € HT, soit un taux de 57,95 % de cofinancement.

Étude prospective

À la demande de l'Observatoire des transports fluviaux, une étude prospective sur l'évolution des emplois, des métiers et des compétences a été lancée.

Cette étude comporte une forte dimension prospective en lien avec l'ensemble des enjeux de développement du secteur : enjeux internationaux, technologiques, réglementaires, énergétiques, environnementaux, concurrentiels, commerciaux, ... mais également au regard du projet de canal Seine Escaut (en phase chantier en 2017-2023 et en phase service en 2024).

Elle devra permettre l'élaboration de scénarii d'évolution du secteur et des besoins en emplois et en compétences.



FIL D'ACTUALITÉ

26/06/2018 - Réunion Interbranches

Sur le thème « Promouvoir l'attractivité des métiers : enjeux et perspectives ».

Le service Branches et Observatoires de l'OPCA a réuni, autour de deux tables rondes, des représentants issus de ses branches professionnelles (membres des CPNEFP et Observatoires) afin de valoriser les démarches innovantes mises en œuvre.

EN SAVOIR +



Commission Inter Observatoires (CIO)

La CIO, regroupant des représentants paritaires de chacune des branches professionnelles, s'est réunie à deux reprises en 2018.

Objectifs :

- favoriser l'échange et la mutualisation des connaissances entre Observatoires prospectifs des métiers et des qualifications (OPMQ)
- créer des indicateurs socles comparables pour favoriser les échanges et la compréhension des enjeux pour le secteur
- identifier les tendances interbranches sur les métiers et les compétences
- développer les synergies.

À ce titre, des **fiches métiers** ont été produites qui permettent d'identifier, pour différents métiers des secteurs, les volumes et profils des salariés concernés, les besoins en recrutement et les tensions éventuelles entre offre et demande.

Alternance

Apprentissage



Chiffres clés



0,3 M€
montant collecté dont CSA



77
nombre d'entreprises versant la taxe d'apprentissage



101
nombre d'apprentis formés par les entreprises de la branche (présents au 31/12/2017)